



Demande de renseignements su les droit des etrangers

Par **momard**, le **28/08/2008** à **18:09**

bonjours tout le monde ; j'espere que bilal qui est dans mon cas me repondra rnj'expose mon problem ; je suis ressortissant algerien entré en france avec un visa de type D etudiant , j'ai eu consecutivement deux titre de sejours d'une année chacun , je me suis retrouvé en situation irreguliere , j'ai rencontré ma femme actuellement on s'est marié depuis deux mois , j'ai posé ma demande de titre de sejour vie privé et familial a la prefecture d'argenteuil ; et de la j'ai déposé mon dossier, on m'a delivré un récépissé de trois mois qui m'autorise pas a travailler, on m'a dis que il faut six mois de mariage et de vie commune et un visa long sejour pour demander un titre de sejour , donc mon récépissé ne prouve qu'un depot de dossier pas plus , rnma question que je pose a tout le monde est ce qu'il ya quelqu'un de mon cas qu'il 'explique comment il a fait pour pouvoir echapper a tout ces demarches qui s'applique pour les uns et pas pour les autres , je dis ca parce que certain departements il te delivre facilement le titre de sejour ya un cas pareil que moi et il a fait sa demande sur paris et il a eu sans probleme son titre , rns'il vous plait si vous pouvez m'aider donez moi une reponse , merci d'avance